

Les projets des commissions municipales p. 1-2
CMJ p.3

Métropole p.4
Agenda p.4

La vie communale est rythmée par l'école en particulier, le budget que l'on vote chaque année au mois d'avril, les relations avec la Métro pour les compétences voiries, urbanisme, logement, énergie et les petits tracas quotidiens.

L'école, principale compétence de la commune, est incontestablement la plus importante, celle qui doit donner à nos enfants les meilleures chances pour débiter dans la vie. Encore cette année, 80 enfants feront leurs entrées en septembre, répartis en 4 classes. Une équipe d'enseignants inchangés, du personnel communal et quelques intervenants privés pour animer et encadrer le périscolaire.

Ces TAP, que nous avons choisi de maintenir, malgré la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours.

C'est une solution sage que nous avons prise avec les représentants des parents et le personnel enseignant. Il faut à mon avis prendre le temps d'évaluer correctement le bien fait ou non de la semaine à 4 jours ½, sur le bilan de l'éducation.

Je profite de cet édito pour remercier le Sou des Écoles

qui, par ces actions et son dynamisme, permet aux enfants de participer à de nombreuses activités.

Nous avons encore cette année un budget difficile à boucler, les baisses de dotations ainsi que les augmentations de charges nous obligent à augmenter les impôts de 5%, malgré une gestion serrée de toutes nos dépenses.

Les élections présidentielles et législatives ont modifiés complètement le paysage politique, quelles conséquences pour nous ? J'espère que les députés, fraîchement élus, prendront en compte les spécificités de nos petites communes. Avoir un conseil municipal et des associations fortes dans une commune est un gage de proximité important.

Nous travaillons actuellement sur le Plan Communal de Sauvegarde, l'idée est de planifier les actions à mettre en place en cas de risques avérés ou d'accident et de rechercher toutes les personnes pouvant intervenir rapidement en attendant les secours.

Je vous souhaite de passer un bel été et on se retrouvera à l'automne pour une réunion publique.

Michel Gauthier

EDITO DU MAIRE



LES PROJETS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

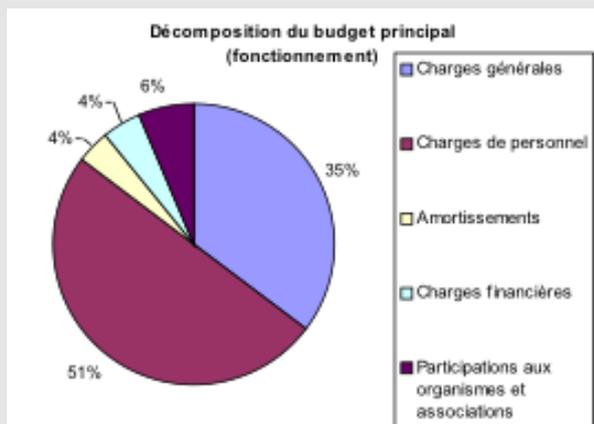
BUDGET

Lors des réunions du Conseil Municipal des 20 mars et 10 avril derniers, le compte administratif qui arrête le budget 2016 et le budget prévisionnel 2017 ont été validés. Pour rappel, le budget de la commune regroupe toutes les dépenses de fonctionnement de la commune (électricité, personnel, activités périscolaires, participations aux organismes et aux associations, amortissements, charges financières,...). Il s'équilibre principalement avec des recettes issues de nos impôts et taxes (50%) et des dotations et participations de l'Etat (20%) malheureusement sensiblement en baisse ces dernières années.

En 2016, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 396 924 € pour des recettes se portant à 392 577 € ; avec comme conséquence un nouveau déficit de fonctionnement et ce malgré une gestion des plus rigoureuse.

Pour 2017, le budget principal prévisionnel se monte à 414 305 € en fonctionnement et 287 885 € en investissement.

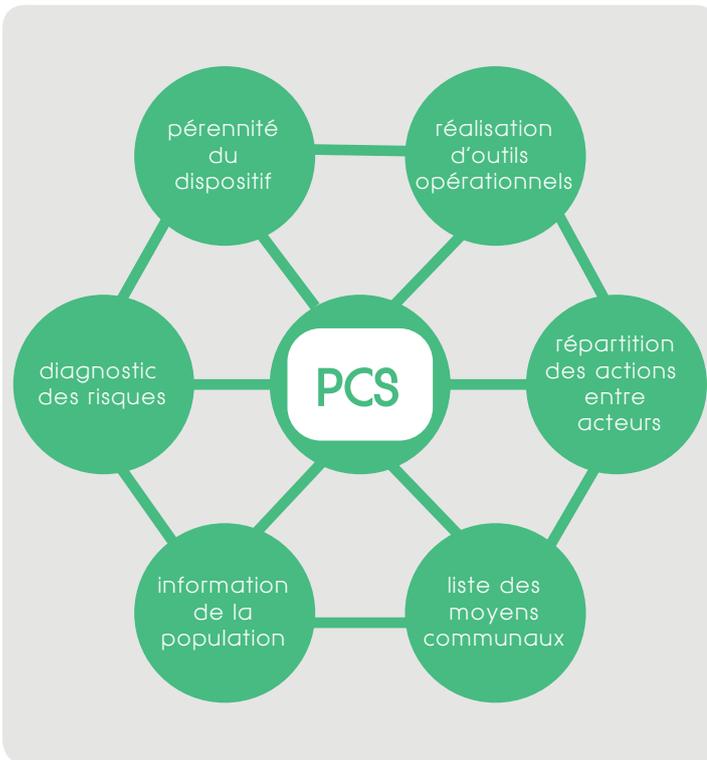
Devant la poursuite annoncée des baisses des dotations et afin de retrouver un équilibre budgétaire, le Conseil Municipal a dû entériner une augmentation significative des taux d'imposition 2017 de + 5% pour atteindre les taux suivants : 13.05% pour la taxe d'habitation et 17.02 % pour la taxe foncière / bati - la taxe foncière / non bati a elle été maintenue à 78.50%. A noter que ces taux demeurent en dessous des taux moyens nationaux, départementaux mais aussi de la métropole, respectivement pour cette dernière à : TH communale à 15.81% et TFB à 34.01%.



FINANCE & PERSONNEL



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Sans tirer de sonnette d'alarme, nous nous rendons compte que de plus en plus d'événements peuvent intervenir sur nos territoires : accidents, phénomènes météorologiques, menaces terroristes, etc.

Face à cela, il est devenu indispensable d'être préparés.

Vous avez eu l'occasion d'entendre parler du Plan Communal Sauvegarde, notamment lors des élections présidentielles car nous avons récolté vos numéros de téléphone. En effet, l'objectif d'un PCS est de permettre à l'équipe municipale de prévenir rapidement l'ensemble des habitants en cas d'accident ou catastrophes survenant sur la commune. Le moyen le plus rapide à Miribel Lanchâtre reste le téléphone portable*.

Le PCS doit permettre l'organisation des secours, la coordination des différents acteurs, l'information des riverains et si nécessaire leur évacuation. Cet outil est donc un outil de préparation, listant les moyens communaux, les personnes compétentes pouvant intervenir

rapidement, les personnes référentes pour informer la population.

Un document servira de support à ce PCS et donnera tout le processus à suivre en cas d'événements survenant sur la commune, il sera disponible en mairie (il est pour l'instant en cours d'élaboration).

* Si vous n'avez pas pu nous fournir votre téléphone portable (qui sera seulement utilisé pour les informations importantes notamment le PCS) vous pouvez nous le faire parvenir par mail : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr

LOGEMENTS SDH

Les 8 logements SDH de Cassoulet, construit en 1976 ont connu une réelle rénovation ces derniers mois. Pour un montant d'environ 90 000 € par maison, la SDH a lancé les travaux au début de l'automne 2016, isolation des murs et refécion des toits notamment.

Le plus gros des travaux a été réalisé. La réception définitive devrait avoir lieu le 7 juillet.

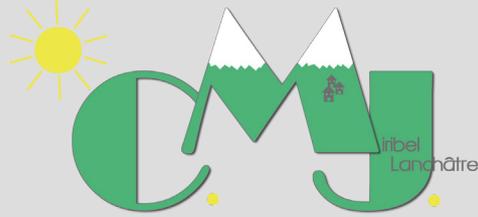


RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Comme vous le savez, le nouveau président de la république laisse désormais le choix à chaque commune de ses rythmes scolaires et ce dès la rentrée 2017. Sur un sujet aussi important que l'éducation de nos enfants, il est surtout urgent d'attendre et de réfléchir sur ce qui est le mieux pour eux. C'est le choix qui a été fait lors de la réunion entre la mairie et les représentants des parents d'élèves. Laissons nous donc cette année pour voir quel serait le meilleur choix à prendre. À noter que lors de la consultation des parents d'élève, une majorité de ceux qui se sont exprimés optait pour un retour à la semaine des 4 jours. À réfléchir tous ensemble !



LES PROJETS DES COMMISSIONS MUNICIPALES



UN GRAND BRAVO !

Un grand BRAVO à nos 11 jeunes élus, Elise, Emile, Jonathan, Léa, Lya, Lili-Rose, Noah, Noé, Océane, Sara, Sarah dont le mandat de deux ans s'est achevé récemment. Deux années riches et intenses en travail et grandes réalisations pour notre village : des "goût-thés" à thème juniors/séniors, un terrain Pump-Track, un très beau nom pour notre école et de nouveaux bureaux. Idées, énergie, motivation et bonne humeur ont rythmé les multiples réunions et leurs deux années d'investissement. Un bel exemple (à suivre!!) d'esprit citoyen et de participation à la vie collective. Rendez-vous dès la rentrée prochaine pour de nouvelles aventures. Bon été à tous et merci !

MIRIBEL-LANCHÂTRE | Le premier Conseil municipal de jeunes élu

Samedi, au matin, la salle du Conseil de la mairie rassemblait des jeunes de la commune pour une première historique : l'élection du Conseil municipal de jeunes (CMJ). L'excitation de ce moment de découverte, certainement très attendu, était légèrement contournée par l'attention portée au vote officiel de la procédure et par la présence du maire ainsi que de son conseil. Au terme de l'élection, la conseillère municipale Sophie Carrière, principale organisatrice de cette élection, a présenté les résultats du dépouillement. Pour 42 votants sur 62 inscrits, 40 bulletins ont été favorables à la liste des 11



Les 11 élus : Sara Douze (9 ans), Océane Dussert (10 ans), Léo Ferrat (10 ans), Noé Loloche (11 ans), Sarah Loloche (12 ans), Jonathan Meaux (9 ans), Lili Rose Massimo (10 ans), Noé Phorosy (10 ans), Elise Rigot-Cirson (9 ans), Emile

MIRIBEL-LANCHÂTRE | Première réunion pour les futurs jeunes élus municipaux

C'est devant le maire et son conseil municipal, ainsi que de nombreux parents d'élèves et représentants d'associations que s'est déroulée samedi, dans la salle polyvalente de la commune, une réunion de présentation de l'équipe qui constituera le premier conseil municipal des jeunes (CMJ). Animée par la conseillère municipale Sophie Carrière, en charge de ce dossier avec l'élue Maud Larcher, cette séance a permis aux onze futurs jeunes élus de développer quelques-uns de leurs nombreux projets. Les principales orientations retenues pour cette première présentation ont



Les candidats au CMJ : Océane Dussert, 10 ans ; Noé Loloche, 11 ans ; Noé Phorosy, 10 ans ; Lya Tassan, 10 ans ; Elise Rigot-Cirson, 9 ans ; Jonathan Meaux, 9 ans ; Sara Douze, 9 ans ; Lili Rose Massimo, 10 ans ; Sarah Loloche, 12 ans et Emile Rigot-Cirson, 11 ans.

MIRIBEL-LANCHÂTRE | Un "goût-thé" dansant a réuni les générations



Jeunes et aînés ont vaqué ensemble avant de partager le goûter.

L'événement de ce printemps, c'était la première animation organisée par Noah, Emile, Sarah, Léo, Sara, Lya, Jonathan, Elise, Océane et Lili Rose, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) : un "goût-thé" dansant. Il a eu lieu samedi, dans la salle polyvalente, en présence des conseillères municipales Sophie Carrière, Martine Couatzeaux, Natacha Dieste et Maud Thomas, et d'une vingtaine de jeunes adhérents. Values et flânerie, country et twist, funk et rock, au son de musiques variées, les jeunes ont partagé leur plaisir de vivre ensemble et de partager le goûter.



En hommage à son ancien maire, la commune baptise son groupe scolaire "L'école de Luc"



De son idée de transfert municipal du groupe scolaire de 499 hectares "L'école de Luc" vers l'école actuelle officielle, mardi, devant le maire actuel Michel Couëtier. Un moment rempli d'émotion et du souvenir de l'ancien maire Luc Pissard, depuis trépassé en août 2015.

Après les nombreuses tristes, dans son discours, après avoir salué et remercié Michel Couëtier, ancien maire de Luc, et ses deux filles Emilie et Pauline, le maire a rappelé les conditions de son prédécesseur, et les nombreux combats qu'il a dû affronter pour convaincre et parvenir à réaliser ce projet de rattachement scolaire. Un homme de conviction, tout ému à son village, il a continué l'œuvre de Luc Pissard en faisant passer l'école et du savoir à présent par 95 habitants et tant et enseignants, habitants d'associations, mais aussi les nombreux bénévoles, pour le "baptême" officiel de la groupe scolaire lanchâtrien.

MIRIBEL-LANCHÂTRE | Les jeunes élus lancent leur projet de pumtrack



Les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont travaillé ce week-end à leur 3^e projet : la réalisation d'un parcours de pumtrack sur le terrain communal "Chez Thour".

Après le succès des deux "Goût-thés" réunissant juniors et seniors de la commune autour de jeux de société et de danses, après le projet "Autour de l'école" qui consistait à trouver un nom à l'établissement et à en aménager l'environnement, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont retrouvés ce week-end sur le terrain communal "Chez Thour" pour attaquer leur troisième projet. Il consiste à créer un parcours de pumtrack, véritable espace sportif réservé, fait de bosses et de virages relevés. L'idée est de satisfaire tous les niveaux et tous les âges, sur tous les types de VTT ou engins à roulettes. Le terrain d'enfants et d'adultes, aidés par les man-

nelles de Philippe Pissard et les demeures de Jean-David Vertagnat, a bien avancé dans le profil d'une piste longue de 800 mètres. Les pierres et rochers de réajustement ont été recourus de sable et de terre et avant l'été, après l'entretien à son minimum. Le maire Michel Gauthier a équipé l'espace de tables et bancs pour l'accueil et le pique-nique et Sophie Maud et Emile ont déjà repéré les emplacements de décorations florales. Outre l'engagement de tous les bénévoles, cet espace est financé par une subvention accordée par la Métropole et par un financement participatif des habitants du village.



SECTEUR ALPES MÉTROPOLITAINE
FONDS DE PARTICIPATION MÉTROPOLITAINE (FPM)
Des idées gemmes, la Métropole peut vous aider à les faire pousser !
Né de la loi n° 2010-1656 du 15 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, le Fonds de Participation Métropolitain (FPM) a pour objectif de soutenir les projets innovants et créatifs des communes et des intercommunalités.
Le Fonds de Participation Métropolitain change de nom et devient Fonds de Participation Métropolitain.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



MAELLE FILOPON, UNE ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU



Après avoir commencé le rugby au RCVMT en section benjamin, Maëlle se fait remarquer pour ses capacités physiques, sa gestuelle et sa motivation. Qualifiée pour les rencontres régionales « Alpes », elle séduit les recruteurs des clubs régionaux et nationaux. Dans le même temps, elle poursuit ses études en étant admise au lycée sport études de Chambéry.

Engagée par les Amazones, l'équipe de rugby phare de la région grenobloise, présidée par Jean Jacques VARTANIAN, futur habitant du village, elle participe cette année à la finale du championnat de France de rugby féminin.

Recrutée également par le Pole France de rugby féminin, elle participe à des tournois aux 4 coins du monde. En 2017, avec l'équipe à 15 des moins de 20 ans, elle affronte 2 fois l'Angleterre.

Études et sport sont compatibles, Maëlle mène de front des études de marketing et le sport de haut niveau.

Son espoir est de participer aux prochains jeux olympiques avec l'équipe de rugby à 7 et intégrer l'équipe de France A de rugby à

15 pour participer au prochain tournoi des 6 nations avec, bien sûr, en vue la prochaine coupe du monde.

Maëlle apporte une bouffée de fraîcheur et d'optimisme et montre que même si le village n'a pas d'infrastructures pour le sport de haut niveau, avec l'aide et le soutien de sa famille d'accueil, elle montre que rien n'est impossible.

PORTRAIT

THÉÂTRE

Miribel ... scène de théâtre !

"Le Bal des Crapules" raconte l'histoire d'un couple de jeunes bourgeois qui invite leur voisin du haut et leur voisine du bas à dîner. Pas par simple gentillesse, leur but ? les mettre ensemble pour récupérer leurs appartements respectifs. Mais rien ne va se passer comme prévu !

"Le Bal des Crapules", pièce de Luc Chauma, mise en scène de Laure Pinatel, le vendredi 1^{er} septembre 2017, sous le préau de l'école.

Entrée : 10 € (avec 1 conso)

Ouverture à partir de 19h avec apéritif de mise en condition – Pièce à 20h.

Places limitées - Pré-vente auprès de Vincent Saussaye : **06-03-36-36-68**



AGENDA

CÉRÉMONIE DU VERNAY

Le samedi 15 juillet, au monument aux Morts du Vernay

CINÉMA

Le vendredi 21 juillet, à 18h, *"Le grand méchant renard et autres contes"*

à 20h30 : *"Ce qui nous lie"*, salle polyvalente

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Le lundi 28 août, de 15h à 19h

Le mercredi 30 août, de 7h30 à 12h et de 15h à 19h

THÉÂTRE

Le vendredi 1^{er} septembre, *"Le Bal des Crapules"*, sous le préau de l'école